

Edition
#23
Septembre
2019

Presles INFOS

LE BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

RESTAURATION DES VITRAUX



Mais aussi...

**RETROUVEZ LE FORUM
DES ASSOCIATIONS**

**LE SAMEDI 7 SEPTEMBRE
À PARTIR DE 14H**

● Concert d'été
et Fête des
Moissons

● Urbanisme

● Une championne
d'escalade

État civil

1^{er} semestre 2019

1^{er} janvier au 30 juin 2019

Naissances

- HUBERT Liam
né le 10/01/19
- HUBERT Bastien
né le 10/01/19
- FAURÉ Clémence
née le 17/02/19
- SAINT-ANGE Maddyson
né le 23/02/19
- THOMAS Naël
né le 1^{er}/04/19
- BOUVRANDE Antoine
né le 05/04/19
- NOIROT CLIO Lou
née le 20/04/19
- DESMARRÉS Taïmiya
née le 07/05/19
- DELORMEL Mélyne
née le 21/05/19
- COSSEVE Victoria
née le 11/06/19

Mariages

- Bruno FERREIRA DE CASTRO et Aurélie BODZEN le 25/05/19
- Clément CHEVET et Julie CHANCEREL le 06/07/19

Décès

- Odette LEROY épouse HATEM décédée le 14/01/19
- Didier CHOULET décédé le 12/06/19

INFOS TRAVAUX

- Réfection de la rue du Bois du Fort
- En prévision rue de l'Abbé Noël

BONS DE FOURNITURES SCOLAIRES ANNÉE 2019/2020

Ces bons scolaires, offerts par la Municipalité, sont disponibles en Mairie pour les élèves à partir de la 6^{ème} et âgés de moins de 16 ans (nés après le 1^{er} septembre 2003).

Se munir impérativement des documents ci-dessous :

- Carte nationale d'identité *
- Justificatif de domicile *

**Le Maire
D. RODRIGUEZ**

Agenda de Presles-en-Brie

2^{ème} semestre 2019

AOÛT

- Samedi 31 août** Fête des Moissons à l'ancienne
Ferme DUVAL, Chemin du Mez, à partir de 9h30
Pique-nique possible sur place
Concert d'été 18h30-23h Place de l'église organisé par le Val Briard
Journée portes ouvertes Le Point d'Orgue
Ecole de musique de 16 à 19h

SEPTEMBRE

- Samedi 7 septembre** Forum des associations (préau et restaurant scolaire)
- Vendredi 13 septembre** Ouverture de l'exposition des photographies du concours photo «Votre regard sur Presles» à la Médiathèque (jusqu'au 12 octobre)
- Samedi 14 septembre** Concert en l'église organisée par Presles Sauvegarde Patrimoine avec Chapitre Zéro *(se reporter page 23 du bulletin)*
- Dimanche 15 septembre matin** Rallye pédestre en collaboration avec le Tennis Club Preslois, la Médiathèque et Presles Sauvegarde Patrimoine
- Vendredi 20 septembre** Soirée de vernissage du concours photo «Votre regard sur Presles» à la Médiathèque.
Remise des prix du jury et du public
- Samedi 21 et dimanche 22 septembre** Journées du Patrimoine
- Samedi 28 et dimanche 29 septembre** Fête de la pomme (salle polyvalente)

OCTOBRE

- Dimanche 13 octobre** Brocante de l'enfance organisée par «du Côté des enfants» - Salle polyvalente
Opération «Scène de ménage» - Nettoyage, ramassage des déchets, respect de l'environnement
- Vendredi 18 octobre** «Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle»
Les Preslois vous en parlent
- Dimanche 20 octobre** Rando d'automne - Départ salle polyvalente
- Dimanche 27 octobre** Loto du foyer rural - Salle polyvalente

NOVEMBRE

- Dimanche 24 novembre** Repas des aînés - Salle de restauration

DÉCEMBRE

- Vendredi 6, Samedi 7, Dimanche 8 décembre** Exposition d'arts plastiques - Salle polyvalente
- Samedi 14 décembre** Marché de Noël place de l'église et passage du Père Noël et salle polyvalente
«Les preslois exposent leurs crèches» et concert de Noël

AUGMENTATION DES TIMBRES :

Dès le 1^{er} janvier 2020, le timbre rouge passera à 1,16 euro et le vert à 0,97 euro, augmentant ainsi de respectivement 11 et 9 centimes.

Dès le 1^{er} janvier prochain, il faudra payer plus cher pour envoyer une lettre. La Poste a annoncé, le 25 juillet, une augmentation des prix des timbres rouges (prioritaire) et vert.

Aujourd'hui, le prix du timbre vert est de 0,88 euro. Il passera à 0,97 euro en janvier prochain. De son côté, le timbre rouge (prioritaire) coûtera 1,16 euro, contre 1,05 euro aujourd'hui. Pour comparaison, ce dernier coûtait 66 centimes il y a cinq ans.

Source : Capital Publication du 25/07/2019



NOTRE VILLAGE A UNE ÂME

Après une période estivale, marquée par des congés ensoleillés, nous voici de retour pour une rentrée porteuse de nouveaux projets.

Aujourd'hui le conseil municipal travaille à la réalisation d'un gymnase et d'une salle des fêtes. Un assistant de maîtrise d'ouvrage a été retenu afin de nous accompagner dans l'élaboration des programmes des constructions.

Des réunions avec les associations et le secteur éducatif sont prévues afin d'optimiser le fonctionnement de ces équipements. Ces structures sont devenues nécessaires pour l'épanouissement de la vie de notre village.

Les espaces verts du centre bourg étant devenus de véritables «crottoirs» des interdictions aux chiens ont été mises en place. Nous demandons aux maîtres de les respecter, et les invitons à utiliser les espaces agricoles et les chemins hors urbanisation pour la promenade de ces animaux.

Grâce à une participation citoyenne très forte, et une action admirable de l'association PRESLES SAUVEGARDE PATRIMOINE, les vitraux de notre église ont été restaurés. Je tiens tout particulièrement à remercier les généreux donateurs qui ont contribué à la réussite de cette réalisation. Par leur action ils démontrent que l'on ne doit pas tout attendre de la commune sans se poser la question de savoir ce que l'on fait pour elle.

Ils rejoignent ainsi les nombreux bénévoles que comptent notre village, et qui sont les animateurs et les créateurs du lien social nécessaire à une vie communautaire.

Presles a une âme et c'est surtout grâce à eux. Chaque festivité le démontre au travers d'ambiances particulières faites de plaisir et de convivialité, elle-même favorisée par l'envie, très forte, de mettre de l'humanisme en toute chose.

Faire de PRESLES UN VILLAGE A VIVRE est notre combat quotidien.

Dominique RODRIGUEZ
Maire de Presles-en-Brie

Infos PRATIQUES 02

Édito 03

Vie COMMUNALE 04-11

Jeunesse et LOISIRS 12-14

Vie ASSOCIATIVE 15-26

Informations DIVERSES 27

Presles Infos n°23 - Septembre 2019 - Commune de Presles - Directeur de la publication : Dominique RODRIGUEZ - Comité de rédaction : Dominique RODRIGUEZ, Daniel GAUTHERON, Patrick BONNIN, Rolande RICHARD. Directrice des services : Delphine DHERMONS. Photographies : Commune de Presles - Crédit photos : associations, banques images. Photos non contractuelles - PAO-Photogravure- Impression : La Station Graphique - Zone Industrielle Les Richardets - 14/16, rue du Ballon - 93165 Noisy-le-Grand Cedex - Tél. : 01 48 15 58 15.

Ce bulletin est imprimé sur papier 100% recyclé.



MAIRIE DE
PRESLES-EN-BRIE
6, rue Abel Leblanc
77220 PRESLES-EN-BRIE
Tél. : 01 64 25 50 03
Fax : 01 64 25 59 69
Courriel :
mairie@preslesenbrie.eu
Site : www.preslesenbrie.eu

FORUM DES ASSOCIATIONS

DU SAMEDI 7 SEPTEMBRE



La vie associative, c'est la vie de notre village.

Pour la rentrée 2020, le **Forum des associations se déroulera de 14h à 18h à l'école MAURICE ANDRÉ** comme les années précédentes.

Véritable vitrine associative, le Forum, c'est l'occasion de découvrir l'ensemble des structures culturelles et sportives qui sont aujourd'hui au cœur de notre vie locale.

Au nom de la municipalité, je félicite l'ensemble des acteurs, Présidents et tous les membres des bureaux de toutes les associations, pour le travail qu'ils fournissent et leur renouvelle notre confiance pour l'avenir qu'ils vont à nouveau proposer aux Preslois.

Merci à vous tous, bénévoles qui par votre dévouement contribuez au dynamisme de notre commune.

L'adjoint en charge de la vie associative
Daniel GAUTHERON

LE 7 SEPTEMBRE pour les RENCONTRER et vous INSCRIRE
Vous trouverez :

L'APA. Association Presloise d'Animation

Tél. : 01 64 25 50 03

Contact : [Daniel GAUTHERON](#)

L'ADG - Association Danse et Gymnastique

donne des cours de : Line Danse, Hip Hop, Jaz Contemporain, Zumba ados et adultes, Capoeira, Gym douce, Renforcement musculaire.

Tél. : 06 45 89 46 08

Contact : [Martine WEISSE](#)

AIR MODEL CLUB PRESLOIS

Modélisme et aéromodélisme pour adultes et enfants.

Tél. : 07 66 09 63 75

Contact : [Christian BOUQUIN](#)

A.M.L.A

Association Caritative qui traite d'une maladie rare : La malformation lymphatique.

Tél. : 06 45 55 11 85

Contact : [Frédérique SAINT-AUBIN](#)

L'ASBFP

Enseigne les disciplines de SAVATE (boxe Française).

Tél. : 06 17 74 79 66

Contact : [Cyril LEBEC](#)

ASSOCIATION DU CÔTÉ DES ENFANTS

Encadre l'animation scolaire des écoles, kermesse et autres jeux.

Tél. : 01 64 25 50 03

Contact : [Fabrice BAPTISTA](#)

ATELIER POTERIE

Travail de la poterie, moulage, sculpture, cuisson, émaillage, raku

Tél. : 01 64 25 54 83

Contact : [Michèle RIOLET](#)

COMITÉ DES FÊTES

Organisateur des fêtes communales, fête de la pomme, festivités du 14 Juillet, loto...

Tél. : 06 37 59 54 16

Contact : [Vincent RODRIGUEZ](#)

E D P - ÉCOLE DE DESSIN ET PEINTURE ARTISTIQUE

Enseigne les disciplines : mine, crayon de couleur, pastels, aquarelle, peinture à l'huile, préparation de support à l'ancienne. Pour les enfants, initiation au dessin et peinture.

Tél. : 01 64 25 80 87 - 06 12 78 19 50 - 06 07 48 06 92

Contacts : [Philippe DUPONT](#), [Geneviève GAUTHERON](#), [Colette BOULLERY](#)



ÉCOLE DE COUTURE

Initiation et formation à la couture main et machine.

Tél. : 01 64 25 52 01

Contact : [Marie HENRIQUES](#)

ENTRAIDE INFORMATIQUE SENIORS

Entraide et partage des connaissances dans le cadre d'ateliers informatiques.

Tel. : 06 25 58 13 61

Contact : [Philippe MARTINEZ](#)

FOYER RURAL

Le foyer des aînés propose : des jeux de société, ateliers de créativité, repas avec animation et danse, sorties théâtrales, spectacles, opérettes, voyages, sorties culturelles, loto, etc.

Tél. : 06 71 38 52 26

Contact : [Le Bureau](#)

JUDO CLUB

Enseigne les disciplines de : Éveil judo à partir de 6 ans, Judo de 7 à 77 ans.

TAÏSO = (gymnaste et musculation douce).

Tél. : 07 82 60 07 75

Contact : [David WEXSTEEN](#)

LA BOULE PRESLOISE (Club de Boules)

La boule de 7 à 77 ans, Pétanque.

Tél. : 01 64 06 50 79

Contact : [Jean Pierre CISERCHIA](#)

AMAP - LA COURGETTE PRESLOISE

Association pour le maintien d'une Agriculture Paysanne.

Tél. : 06 81 15 74 47

Contact : [Pascal DERAMEZ](#)

LA PÊCHE PRESLOISE

Concours de pêche et animation. De l'étang de Villegenard.

Tel. : 07 69 46 01 84

Contact : [Philippe LOUISE DIT MAUGER](#)

LA RANDO BRIARDE (Club de Randonnée)

La randonnée, un effort physique modéré, une découverte permanente, la convivialité.

Tél. : 06 22 05 17 41

Contact : [Patrick BONNIN](#)

LE POINT D'ORGUE - ÉCOLE DE MUSIQUE

Vous propose : Éveil musical de 3 à 6 ans en cours collectif, Groupe vocal, (Guitares : Classique, Folk, Électrique, Basse) Batterie, Yukulele, Piano, Clarinette, Trompette. Dj Mix à partir de 13 ans en cours collectif.

Tél. : 06 71 63 40 50

Contact : [Stéphane ANTON](#)

LES PETITES FRIMOUSES

Pour les enfants de 0 à 3 ans, initiation à la vie en collectivité, préparation à l'entrée en maternelle, jeux libres, peinture, pâte à modeler, gommettes, chants, lecture etc.

Tél. : 06 18 66 55 69

Contact : [Stéphanie SOUBRET](#)

MAISON DES JEUNES

Centre d'animation pour les jeunes de 11 à 17 ans.

Tél. : 01 64 25 50 03

Contact : [Le Bureau](#)

PRESLES SAUVEGARDE PATRIMOINE

Protéger et sauvegarder le patrimoine communal.

Tél. : 06 08 35 18 04

Contact : [Jacques GRIZARD](#)

R C P - RACING CLUB PRESLOIS

Vous propose : le football pour toutes les catégories, 5/6 ans, 7/8 ans, 9/10 ans, 11/12 ans, 13/14 ans, Seniors CDM, Vétérans, Super Vétérans, Féminines.

Tél. : 06 80 00 16 39

Contact : [Bernard WEISSE](#)

TENNIS CLUB PRESLOIS

Vous propose : Tennis loisir, initiation adultes, jeu libre, matinées à thèmes, rencontres amicales, tournoi interne.

École de Tennis : Mini-tennis 5/8 ans, 9/16 ans, entraînements par équipes, Cours collectifs adultes.

Tennis compétition : championnats par équipes adultes et jeunes.

Coupe de la ligue, Tournoi interne, Tournoi Open, Tournois individuels.

Tél. : 06 09 18 44 78

Contact : [Gérald NORMAND](#)

YOGA - TAI CHI

Disciplines spirituelles et corporelles.

Tél. : 06 23 13 37 77

Contact : [Elisabeth GUIOMAR](#)

Événements

d'été

Organisé par le Val Briard, cette année, pour sa 5^{ème} édition, le concert d'été fera escale à Presles-en-Brie, le samedi 31 août, Place de l'église.

Retrouvez le programme sur le site de la ville : <https://www.preslesenbrie.eu>

Fête de la Pomme

Samedi 28 et dimanche 29 septembre : 29^{ème} Edition de la fête de la pomme



Rendez-vous pour notre traditionnelle Fête de la Pomme.

Comme les années précédentes, de nombreux stands proposeront au public des produits du terroir et artisanaux, des animations (dont l'Association avicole du Gâtinais...), et le déjeuner champêtre sous le chapiteau.

Le pressoir fera son spectacle et le plein pour proposer aux amoureux de ce nectar sucré son meilleur cru.

(Les preslois peuvent faire presser leurs pommes le samedi après-midi).

Opération «Scène de ménage»

à Presles-en-Brie !

Une jolie troupe pleine d'envies et de promesses a répondu à l'appel du 16 juin !

Nous avons constitué des petits groupes, on pouvait voir des gens et des enfants avec des sacs poubelle qui arpentaient notre village et tous ses hameaux ! Une dizaine de sacs a été bien remplie et nous avons alerté les services municipaux sur les quelques décharges sauvages rencontrées en chemin...

Merci à tous ces résistants, petits comme grands ! Merci à la municipalité pour son soutien et plus particulièrement à Stéphane, responsable des services techniques, qui a ramassé tous les sacs le lundi...

On se revoit plus nombreux encore pour le ramassage d'automne prévu le dimanche 13 octobre !



Nous comptons sur vous !



L'ETANG de VILLEGENDARD

Les abords ont été débroussaillés, du mobilier urbain, des tables de pique-nique et des bancs ont été installés.

La petite île a été nettoyée, les arbres qui menaçaient de s'écrouler ont été abattus. Nous avons planté des rhododendrons et des lauriers afin de doter cette île d'une nouvelle végétation à fleurs.

Nous espérons que cet endroit vous sera encore plus agréable.

LA POSTE

Suite aux dysfonctionnements de la poste constatés pendant plusieurs semaines, dans la distribution du courrier ou des colis, des plaintes exprimées par les habitants, Mr le Maire avait adressé un courrier au Directeur du centre de Chaumes en Brie. Celui-ci étant resté sans réponse, il avait pris la décision de lancer une pétition à destination du Groupe La Poste.

Celle-ci était disponible sur le site de la commune, en support papier à la mairie et à la poste et également accessible en ligne sur le site <http://www.change.org>

293 preslois ont signé cette pétition qui a été transmise à la Direction régionale de Créteil accompagnée d'un nouveau courrier de Mr le Maire.

A la suite, une réunion a été organisée à Chaumes avec la Direction qui a attribué ses perturbations à une restructuration de leurs différents services dans le but d'une amélioration de leurs prestations.

Nous espérons en voir les retombées prochainement.

Rassemblement des vieilles voitures

Le dimanche 16 juin, nous étions au 4^{ème} rassemblement des Vieilles Autos Presloises, place de l'église. Le matin vers 9h, sous un soleil radieux, arrivaient les premières voitures, saluées par les adhérents du Club des Aînés de Presles qui partaient en sortie pour Rouen admirer les vieux gréements.

Le café installait ses tables et chaises pour accueillir les amateurs de vieilles autos et déjeuner sur place. Cette journée a marqué le public, nombreux cette année, venu découvrir des nouvelles voitures dont une Riley de course de 1935, Austin Healey, Porsche 356, Citroen Maseratti, C 4 de 1929 et 1930 et d'autres...

Une très belle journée avec beaucoup de monde le matin et aussi l'après-midi.

Merci à la municipalité et à l'Association Presloise d'Animation.

Egalement à Mme Gautheron Geneviève pour son travail et sa disponibilité.

A l'année prochaine.

**Les organisateurs :
PIERRE Alain
GRIZARD Jean-Luc**



Pique-nique



Porsche 356

Restauration scolaire

Suite à des difficultés de livraisons de repas sur l'année écoulée, nous avons lancé un nouvel appel d'offres basé sur les mêmes critères que le marché précédent, à savoir une notation sur 100 points définie comme suit :

- 50 Prix
- 20 Qualité, diversité des produits
- 20 Démarches qualité
- 10 Démarches pédagogiques

La Société ARMOR CUISINE a été retenue, ci-dessous des éléments de présentation de ce prestataire.

La Société ARMOR CUISINE, à été créée le 1^{er} Janvier 1975, sur le site d'exploitation situé à Bobigny. C'est donc plus de 40 ans d'expérience dans le domaine de la restauration collective que nous vous apportons.

Au fil des années un grand nombre d'étapes ont jalonné le parcours de l'entreprise qui a toujours réussi à s'adapter à la demande de ses clients tout en gardant des méthodes de cuisine traditionnelle.

La production sur deux sites et l'exploitation se situe aux alentours de 21 000 repas/jour, pour une capacité de 28 000 repas/jour.



Assurer une qualité de l'hygiène alimentaire en appliquant rigoureusement notre plan de Maîtrise Sanitaire

Nos agréments sanitaires sont déclinés en interne par notre Plan de Maîtrise Sanitaire. Armor Cuisine a fait le choix d'avoir en interne une responsable qualité afin de garantir le respect des différents processus. Le plan de Maîtrise Sanitaire est régulièrement mis à jour en collaboration avec les services départementaux (DDPP) qui contrôlent le bon fonctionnement. Des analyses bactériologiques sont relevées à rythme régulier afin de suivre la qualité de nos productions.

S'engager en permanence dans une relation client/fournisseur faite, d'écoute, de réactivité et d'adaptabilité.

De par sa structure de petite taille, Armor Cuisine a toujours considéré une grande proximité dans la relation client. A ce titre, la totalité des clients est suivi directement par le Chef d'établissement. C'est la garantie d'une prise en compte maximum de vos remarques et interrogations.

Garantir une créativité dans l'élaboration de nos séquences de menus.

Toutes nos séquences de menus sont élaborées à partir d'un plan alimentaire validé diététiquement en respectant les recommandations du métier de la restauration collective (plan alimentaire-nutritionnel).

Néanmoins, cette disposition n'altère en rien la créativité que nous nous attachons à travailler en intégrant de nouvelles recettes dans nos séquences. Par ailleurs, le plan d'animation des menus à thème (environ 1 fois/mois) vient conforter la découverte des goûts pour les enfants.

Rappel des règles d'urbanisme



PRESLES-EN-BRIE

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, de changer la destination, de créer de la surface de plancher, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux dispensés d'une autorisation d'urbanisme

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 5 m² au sol,
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire, dans le respect des règles du Plan Local d'Urbanisme,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m,
- les piscines de moins de 10 m²,

Pour autant, la dispense de formalités ne consiste pas en soi une dérogation aux règles d'urbanisme. De telle sorte qu'une construction édifiée en méconnaissance des règles de droit des sols peut faire l'objet de sanctions, quand bien même elle ne nécessite pas d'obtenir une autorisation de construire

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création ou suppression de fenêtres de toit,
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture en limite du domaine publique,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,
- peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,
- changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte,
- réfection de toiture si différente de la couverture d'origine,

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),

- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

Modification du code de l'urbanisme

Le décret n° 2011-1771 du 5 décembre 2011, entré en vigueur le 1er janvier 2012 a pour effet de simplifier les procédures actuelles en relevant le seuil de la déclaration préalable de 20 m² à 40 m² uniquement pour les projets d'extensions des constructions existantes situées dans les zones U des communes couvertes par un plan d'occupation des sols ou un plan local d'urbanisme. Toutefois, par exception à la règle précitée, les projets d'extension dont la surface totale (existante + extension) dépasse les 150 m² resteront soumis à permis de construire, et seront soumis au recours obligatoire à un architecte.

Dans tous les autres cas, et en dehors des zones U, le champ d'application général du permis de construire et de la déclaration préalable est maintenu.

Actions et sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

L'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut également imposer des mesures de restitution, comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC	
PROPRIETAIRE	<input type="text"/>
PERMIS DE CONSTRUIRE	N° <input type="text"/>
DATE	<input type="text"/>
MAIRE	<input type="text"/>
SUPERFICIE DU TERRAIN	<input type="text"/>
SUPERFICIE DU PLANCHER	<input type="text"/>
HAUTEUR AU SOL	<input type="text"/>
NATURE DES TRAVAUX	<input type="text"/>

Affichage de votre autorisation d'urbanisme

Le bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme (Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager) doit afficher sur son terrain un extrait de cette autorisation. L'affichage se fait grâce

à un panneau qui doit contenir impérativement certaines informations. Ce panneau doit être affiché pendant toute la durée des travaux. Il sert de point de départ aux tiers pour contester l'autorisation d'urbanisme (2 mois).

Vous avez un projet d'aménagement ou de construction, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la mairie.

Patrick BONNIN
Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme



VAL BRIARD

vos votre Communauté de Communes à vos côtés

Une Communauté de Services

🔗 LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS

Portage de repas à domicile sur tout le territoire pour les personnes de 70 ans et plus ou en difficultés passagères.

Informations : 01 64 51 35 22 - Inscription : portage@valbriard.eu

🔗 LE TRANSPORT : DEUX TRANSPORTS À LA DEMANDE (TAD)

Deux Proxi'bus sillonnent, depuis juin 2018, le territoire et complètent l'offre de transport existante.

Informations et inscription sur www.valbriard.eu - rubrique Services/Transport/Proxi'bus.

🔗 UN SERVICE DE PRÊT DE MATÉRIEL TECHNIQUE DÉDIÉ AUX ASSOCIATIONS - Catalogue en ligne - Contact@valbriard.eu

🔗 LE SERVICE JEUNESSE : 01 64 51 33 26 - jeunesse@valbriard.eu

Le service jeunesse accompagne les jeunes de nos communes toute l'année avec une programmation vitaminée. En 2019, de nombreuses sorties et activités ont été organisées : Sortie accrobranche, piscine, patinoire, Parc des Félines, séjour au Futuroscope...

🔗 RAM ET PETITE ENFANCE : g.pillas@valbriard.eu

Un Relais Assistantes Maternelles (RAM) : lieu d'échange, de conseil et de ressources pour tous, des ateliers et des actions en itinérance dans vos communes...

Un Service Petite Enfance : des actions dédiées en itinérance toute l'année, des ateliers de découverte, des spectacles petite enfance, « La Fête des Petits Lecteurs », les « Cafés des Parents », les « Soirées des Parents »...

🔗 LA CULTURE : 01 64 51 33 24 - reservation@valbriard.eu

Un Festival Annuel de 5 semaines **entièrement gratuit**, « Le Festi'Val Bri'Art », mais aussi une programmation annuelle riche de propositions pluridisciplinaires, théâtre, chant, danse, mime... et tout au long de l'année des actions en faveur des scolaires et des publics empêchés.

🔗 LE TOURISME

Création de Chemins de Randonnée, édition d'une carte touristique (consultable sur notre site et disponible en Communauté de Communes), création d'événements (Randonnée Gourmande, Foire d'Automne...)

🔗 LA COMMUNICATION : communication@valbriard.eu

- Un site internet à votre disposition - N'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter en ligne pour vous tenir informés sur l'actualité du Val Briard.
- « Le Mag » édité 3 fois par an et distribué directement dans vos boîtes aux lettres - téléchargeable sur notre site et des Flash Infos au grès de l'actualité.
- Des affichages dédiés dans vos communes.
- De nombreux supports d'information édités chaque année, à votre disposition sur notre site internet ou en Communauté de Communes.

Pour nous joindre : contact@valbriard.eu - 01 64 51 33 26

Informations, programmation et modalités d'accès à l'ensemble de ces services sur notre site internet www.valbriard.eu

Une Communauté de Projets

🔗 UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE VOLONTARISTE

Pour dynamiser l'implantation des entreprises et l'emploi sur le territoire avec :

- La réalisation d'une Zone Économique «Val Bréon II» par l'achat de foncier et le lancement d'études stratégiques et environnementales. Une 1ère concertation publique a eu lieu en juin dernier, une 2ème aura lieu à la rentrée, le 28 septembre à la Ferme Communautaire, aux Chapelles-Bourbon. Venez participer !
- 2 nouvelles Zones d'Activités à Fontenay-Trésigny et à Rozay-en-Brie
- Le déploiement de la Fibre Optique ; l'ensemble du territoire sera complètement raccordé en 2022 ce qui permettra une meilleure compétitivité également pour les entreprises.
- Une Station GNV - Gaz Naturel pour Véhicules sur la commune de Châtres.

🔗 LE PÔLE GARE DE MARLES-EN-BRIE SUR LA COMMUNE DE LA HOUSSAYE-EN-BRIE

Ce projet consiste en la mise en sécurité des piétons, avec la création de plus de 500 places de stationnement, une Gare routière dédiée avec à terme 5 quais pour les bus, une aire de dépose minute et pour les taxis, un parvis exclusivement piétonnier... Fin du chantier prévu en 2020.

🔗 INSTALLATION D'UNE STRUCTURE MULTI-ACCUEIL A LA FERME COMMUNAUTAIRE

Également un partenariat avec les Établissements HARDY pour l'accueil et l'accompagnement des enfants et des parents avec comme objectif de travailler sur la détection précoce de tous les handicaps et plus particulièrement l'autisme.

🔗 UNE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE 15 EMPLACEMENTS

Située sur Marles-en-Brie et Fontenay-Trésigny afin de mieux gérer les séjours et éviter les stationnements non maîtrisés sur le territoire.

Et quelques grands rendez-vous ...

🔗 LE CONCERT D'ÉTÉ

Le samedi 31 août de 18h30 à 23h à Presles-en-Brie..

🔗 LE SPECTACLE D'OUVERTURE DE SAISON

María Dolorès y Amapola Quartet - Music-Hall
Le vendredi 13 septembre à 20h30 à La Houssaye-en-Brie

🔗 LA FOIRE D'AUTOMNE - 1ÈRE ÉDITION

Sam. 12 et Dim. 13 octobre à la Ferme Communautaire, Les Chapelles-Bourbon

🔗 SOIRÉE IRLANDAISE

Samedi 19 octobre à partir de 19h à Mortcerf - Salle Polyvalente.

🔗 LE FESTI'VAL BRI'ART 2020

Du 2 mars au 5 avril 2020 à la Ferme Communautaire, Les Chapelles-Bourbon

Et toujours les spectacles de la programmation culturelle annuelle - sur Inscription - à retrouver sur notre site.

Situation financière de notre commune en 2018

Comparatif par catégorie démographique : de 2000 à 3499 habitants

FONCTIONNEMENT	Montant en euros	Montant en euros par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
Total produits fonctionnement = A	2 310 500	1 024	1 088	1 120	913
Dont : Impôts locaux	1 003 887	445	529	532	385
Total charges fonctionnement = B	1 928 937	855	941	966	755
Résultat comptable = A - B = R	381 564	169	147	154	158
Capacité d'autofinancement brute	585 272	259	170	175	172
DETTE					
Encours total de la dette : 31/12/18	1 196 709	530	845	764	701
Annuités des dettes bancaires et assimilés	166 489	74	97	90	91
Capacité de désendettement		2,04	4,93	4,32	4,00
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice					
	2 174 357	963	443	554	386

durée moyenne de vie des emprunts. Ainsi, si le ratio de désendettement est de 15 ans, alors que la durée moyenne de vie des emprunts est de 13 ans, ceci signifie que la collectivité a les moyens pour rembourser sa dette en 15 ans, mais que celle-ci devra être remboursée en 13 ans. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est acceptable, et qu'au-delà de 15 ans la situation devient dangereuse. **Presles affiche une capacité de désendettement de 2 ans.**

CAF (Capacité d'autofinancement) : recettes réelles – dépenses réelles (c'est-à-dire sans compter les amortissements des biens déjà acquis). La caf constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements. Cet indicateur permet d'apprécier la santé financière de la commune.

Capacité de désendettement (encours de dette / CAF brute) : Ce ratio est un indicateur de solvabilité. Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la

Annuité de la dette : l'annuité de la dette est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital au titre de l'exercice.

Fonds de roulement : somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au cours du temps.

Produits des impôts directs locaux sur le territoire de la commune

	Propre à la commune	Moyenne Départementale	Moyenne Régionale	Moyenne Nationale	
Valeur locative moyenne des locaux d'habitation	3 552	3 627	4 583	3 134	
Produits des impositions					
	Montant en euros par habitant pour la catégorie démographique				
	Produits en euros	Pour PRESLES	Moyenne Départementale	Moyenne Régionale	Moyenne Nationale
Taxe d'habitation	334 280	148	190	208	169
Taxe foncière sur les propriétés bâties	621 681	275	325	319	199
Cotisation foncière des entreprises	342 884	152	150	202	104
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (SIETOM)	195 627	87	128	112	80
Pourcentage des impôts locaux dans les produits de fonctionnement		43.46%	50.29%	49.37%	43.49%

« Données transmises par le Trésor public »

Incivilité



Vous avez constaté que nous avons positionné sur certains secteurs (Voie ferrée - Médiathèque - Place de l'église des panneaux de signalisation «**INTERDIT AUX CHIENS**».

Nous avons dû prendre cette décision pour des raisons d'hygiène. Nous rappelons que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène.

De plus, chaque propriétaire ou accompagnateur de chien est tenu de procéder au **ramassage immédiat** des déjections. Nous regrettons d'avoir à rappeler cette règle.

Toute constatation du non respect de cette règle est amendable.

Devenez tous des maîtres responsables et faites preuve de civilité. Des sacs pour ramassage sont à votre disposition à l'accueil de la mairie. Nous avons à déplorer **deux accidents par morsure** cette année.

Nous souhaitons rappeler que certaines races doivent être déclarées et doivent faire l'objet d'un permis de détention par son propriétaire, accordé par le Maire. Les chiens de catégorie 1 et 2 sont classés comme dangereux.

DÉCHARGES SAUVAGES

Nous sommes victimes sur notre commune, comme malheureusement bien d'autres de dépôts sauvages de déchets.

Tout constat fait l'objet par la municipalité de dépôt d'une plainte auprès de la gendarmerie ou de l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) compte-tenu de l'impact de ces décharges sur notre environnement.

Les services techniques municipaux se chargent de l'enlèvement dans les meilleurs délais possibles.

Médiathèque municipale

Médiathèque
Presles-en-Brie

MÉDIATHÈQUE : QUOI DE NEUF ?

RAPPEL : L'accès à la Médiathèque est libre, ouverte à tous, seule l'adhésion est requise pour l'emprunt de documents.

Ouverture à partir de 16h30 le vendredi

La Médiathèque ouvre désormais à 16h30 le vendredi. L'idée est de permettre aux familles de venir juste après la sortie de l'école.

Le nombre de prêt est élargi pour les familles nombreuses !

Dorénavant les foyers de 4 personnes et plus peuvent emprunter jusqu'à 20 documents en même temps.

L'accès à Internet est maintenant ouvert à tous

Il n'est plus nécessaire d'être adhérent à la Médiathèque pour profiter de l'accès aux ordinateurs et à Internet. Une autorisation parentale, fournie par la Médiathèque, est toutefois nécessaire pour les mineurs.

La Médiathèque vous donne des livres et CD

Nous vous invitons à venir jeter un œil à notre table de dons et pourquoi pas à repartir avec certains documents gratuitement.

Toutes les actus sont sur :

- Site Internet : mediatheque.preslesenbrie.eu
- Facebook : Médiathèque de Presles-en-Brie

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

3 rue du Bicentenaire

77220 PRESLES-EN-BRIE

01 64 42 81 19

biblio.presles77@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 14h - 18h30

Vendredi : 16h30 - 19h

Samedi : 10h - 12h30

Horaires spécifiques pendant les vacances scolaires.



Espace game



● BÉBÉS LECTEURS ET ÉCOLES

En dehors des horaires d'ouverture pour tous, la Médiathèque accueille toute l'année plusieurs publics :

- **Bébés lecteurs :** Des histoires et des chansons sont proposées aux enfants jusqu'à 3 ans, tous les mardis de 10h à 11h (sans inscription).
- **Scolaires :** Accueil des classes de l'école maternelle, de l'école primaire et de l'Institut d'Éducation Motrice de Villeparisis. Les élèves empruntent des livres et participent à des animations. Le centre de loisirs vient également régulièrement.

● RETOUR EN IMAGES SUR LES ANIMATIONS

- **Nuit de la lecture : une ambiance tamisée et une soirée sur le thème de la vision**
 - Une histoire pour les petits avec le tapis narratif «Que fait la lune la nuit ?»
 - Pour les plus grands, des jeux, ateliers, défis et concours.

• Escape game

Le Val Briard, dans le cadre du dispositif Contrat Territoire Lecture, a permis à la Médiathèque de Presles de bénéficier d'une journée «Escape game» avec plusieurs sessions ouvertes à tous.

• Biblio-plage

Pour la 4^{ème} année, un coin lecture extérieur a été installé pour profiter de lectures au soleil. Ouvert à tous, le centre de loisirs en a également profité.



Nuit de la lecture



Biblio-plage



● BIENTÔT A LA MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque réaménage ses espaces et réorganise ses documents !

Après avoir consulté les usagers nous avons identifié les points à améliorer et vous proposons de découvrir dès la réouverture (mercredi 11 septembre) les changements : des espaces plus conviviaux et plus confortables, des jeux à utiliser sur place, un espace spécialement réservé aux ados et aux bandes dessinées / mangas / comics, une meilleure signalétique et disposition des documents.

Pour fêter cela, un après-midi d'inauguration spécial «Jeux» sera ouvert à tous le samedi 14 septembre 2019 !

• Exposition avec l'association Presles Sauvegarde Patrimoine

- Exposition des photographies du concours-photo «Votre regard sur Presles», dont la thématique est cette année «Patrimoine de ville ou campagne ?». En complément des photographies anciennes de groupes prises à Presles seront présentées. Merci à tous pour vos contributions !

- Exposition du 13 septembre au 12 octobre 2019 à la Médiathèque.

La soirée de vernissage et la remise des prix du concours-photo aura lieu le vendredi 20 septembre en soirée. Nous vous y espérons nombreux !

• Nuit de la lecture

Et bien sûr la 3^{ème} édition de la Nuit de la lecture à Presles qui aura lieu le samedi 18 janvier 2020 !



Le Parc Des Félines



Centre de Loisirs

Le 28 février Sortie Royal Kids et Urban Jump à Roissy en brie

Ce jour-là, les maternels sont allés s'amuser au Royal Kids pendant que les primaires eux, se sont défoulés à Urban Jump. Trampolines, parcours... des sauts en pagaille !! Tous ont passé une bonne journée de loisirs sportifs.

Le 25 avril Sortie au Parc des Félines à Lumigny

Le temps n'était pas vraiment avec nous, il faisait froid et il a plu. Mais gardons le côté Positif !!! Nous avons eu le plaisir d'observer les animaux qui eux étaient au rendez-vous. Toujours un vrai régal de regarder nos amis les félins. Nous avons également pu assister au repas des lémuriers. Une animatrice de l'équipe s'en souvient encore. Il faut dire que ces charmants petits animaux font leurs besoins immédiatement après avoir mangé. Evidemment, ils ne regardent pas où cela va atterrir oohhhh.

Le 19 juin Sortie de fin d'année au Parc St Paul

Comme chaque fois, une sortie pleine d'émotions chez les enfants. Vaincre ses peurs dans les manèges à sensation comme Le Wood Express, Le Coaster Formule 1, Le Wild Train ou encore La Tour Descente Extrême

avec sa chute de 40 mètres, ou bien des attractions plus douces pour reprendre son souffle. Nous avons également assisté au fascinant spectacle d'Apache, le roi lion et ses 9 lionnes. Les yeux des enfants étaient pétillants !!!

NOUS VOILÀ EN ROUTE POUR LES GRANDES VACANCES D'ÉTÉ Un programme bien rempli !!

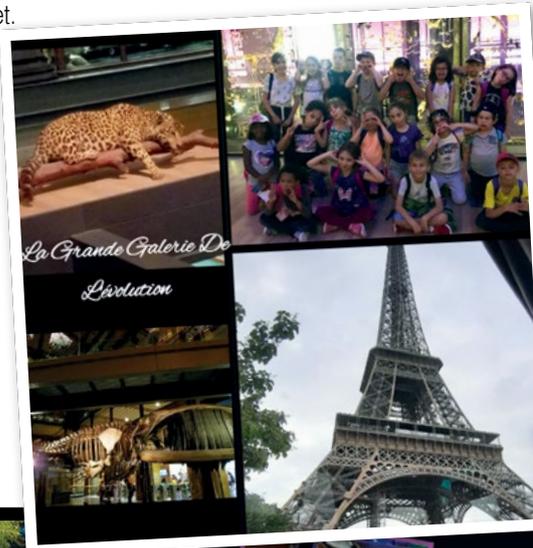
Le 11 juillet Sortie à La Galerie de L'évolution au Musée d'histoire Naturelle et visite du Zoo de la ménagerie du jardin des plantes à Paris

Sortie intéressante, notre chauffeur, certainement passionné, nous a tout naturellement servi de guide durant notre trajet. Il a tout d'abord, avec notre accord fait un crochet par la Tour Eiffel. Nous sommes ainsi passés dessous au grand bonheur des enfants. Puis il nous donnait tous les détails des différents édifices qui se trouvaient sur notre chemin.

Nous sommes enfin arrivés, nous avons commencé par le pique-nique puisque les enfants avaient faim. S'en est suivie la visite du Zoo de la ménagerie sous un soleil de plomb. La visite s'est poursuivie dans la Galerie de l'évolution au frais ! Les petits comme les grands ont été impressionnés par



ces immenses squelettes d'animaux. Beaucoup de questions de la part de certains grands. La fatigue se faisant ressentir, nous partons, non sans prendre un petit goûter au préalable.



Parc St Paul





Le 18 juillet Sortie accrobranche à Lésigny

Une sortie sportive pour cette seconde semaine. Les maternels comme les primaires ont évolué sur différents parcours adaptés à leur âge, en haut des arbres. Dépassement de soi, craintes surpassées, etc. Bravo à tous les enfants !!!

Le 25 juillet Sortie Guédelon

En raison des contraintes climatiques, forte chaleur, nous avons pris la décision de l'annuler. Ou du moins devrais-je dire, de la reporter à une autre période de vacances.

Le 30 juillet Sortie Bowling à Ozoir La Ferrière

Petite après-midi sympathique avec les enfants. Une découverte pour les petits. Les grands ont pu s'affronter entre eux dans des équipes de 5 à 6. Nous avons une salle avec 6 pistes pour nous tout seuls. Strike.

Voilà pour les sorties de ce mois de juillet mais n'oublions pas toutes les nombreuses activités qui ont été proposées.

Nous avons participé les 11 et 17 juillet à Biblio-plage. Moment détente avec Mylène à la médiathèque. Des ateliers à thème ont été soumis, à vos enfants, chaque semaine, ainsi que

de nombreux jeux extérieurs. Tout comme ce super Koh-Lantha au cours duquel notre grande gagnante Elise a su tirer son épingle du jeu en mêlant courage, sport et habileté. C'est tout en émotion qu'elle fut honorée de sa gloire. Bravo à toi ma grande !!!

Evidemment passage jeux d'eau obligatoire avec cette chaleur caniculaire ! N'oublions pas tous ces bons moments de pâtisserie dirigés par Priscilla et confectionnés avec la participation des petites mains de nos pâtisseries en herbe. Les goûters furent un vrai régal !!!

Nous poursuivons ces vacances avec le mois d'août

Beaucoup moins d'enfants certes, mais 2 sorties sont tout de même organisées. Le 08 août Sortie au Zoo du Bois d'Attilly Belle journée en pleine nature. Le Zoo s'est agrandi et s'améliore au fur et à mesure du temps. L'écologie et la biodiversité sont à l'honneur. Merci pour cela. De nouveaux animaux et des animations sont proposés comme les repas des loups, des singes ou encore des hyppopotames, etc. Ce fut un bon moment partagé au coeur de la forêt près de tous ces merveilleux animaux.

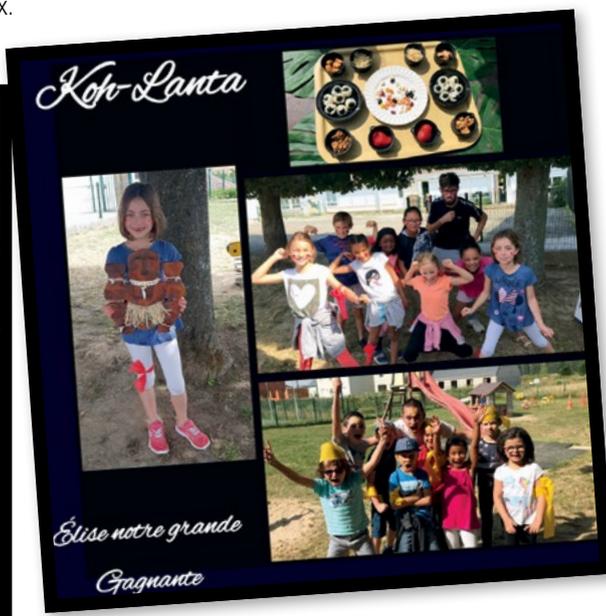
Pour la dernière sortie le 27 août ce sera la Cité Médiévale de Provins

Tous les enfants seront plongés dans l'univers des Comtes de Champagne avec «La légende des Chevaliers». Ils pourront admirer les magnifiques vols, au-dessus de leur petite tête, avec le spectacle «les Aigles des Remparts» Une superbe journée s'annonce en perspective, nous voyons d'ici les petits yeux qui brillent.

Pour finir, une petite parenthèse.

Retour en arrière, les ados du Club des jeunes ont pu participer à quelques-unes de nos sorties comme : Urban Jump, Accrobranche et le Bowling. Ils ont bénéficié ainsi de nos transports en bus et n'ont payé que leurs entrées. Tous en sont revenus ravis. Merci à Florient et Natacha pour l'organisation, ainsi, qu'aux membres de l'association pour avoir donné leur accord sans quoi rien n'aurait été possible.

Toute l'équipe se joint à vous en espérant que vos vacances furent reposantes et afin de vous souhaiter une bonne rentrée à toutes et à tous !



Les Petites Frimousses

Notre association regroupe environ 10 assistantes maternelles, quelques mamans nous ont rejointes et nous accueillons plus de 40 enfants.

A la rentrée, nous avons choisi de travailler autour du thème du cirque ! Nous allons faire découvrir aux enfants les différents métiers qui le composent, la vie quotidienne de la famille du cirque.

Nous participons ponctuellement aux rendez-vous hebdomadaires des Bébés Lecteurs à la médiathèque, des séances que les enfants sont ravis de partager.

Stéphanie SOUBRET



Du côté des enfants

Comme chaque année, la kermesse des écoles s'est déroulée dans une ambiance festive et joyeuse, clôturée par le lâcher de ballons. Les enfants ont pu découvrir de nouveaux jeux. Ils ont pu aussi, pour leur grand plaisir, jouer dans les jets d'eau et s'arroser sous un beau soleil. 500 lots de tombola ont été gagnés dont des bons Décathlon, une cafetière, des entrées de zoo, des jeux de société... Tout cela ne pourrait avoir lieu sans les bénévoles qui nous aident, de la préparation au jour même.



Lâcher de ballons

Nous remercions donc très vivement les grands-parents, parents, ados et jeunes enfants, les nombreuses institutrices des écoles et ATSEM qui participent activement à cette belle fête de fin d'année.

Tous les bénéfices seront reversés aux écoles dès la rentrée pour les aider dans leurs projets éducatifs.

Nous nous retrouverons pour la Brocante de l'Enfance le dimanche 13 octobre à la salle polyvalente, sur le Marché de Noël et lors des goûters la veille des vacances.

L'équipe de l'Association, Fabrice, Pascale, Nathalie et Sandrine

Départ des élèves de CM2



Chaque année le départ des élèves de CM2 de l'école Maurice André pour l'aventure du collège est marqué par une cérémonie organisée par la municipalité dans les locaux du Groupe Scolaire.

Le 21 Juin, Mr le Maire leur a adressé toutes ses félicitations et leur a souhaité une très bonne adap-

tation à cette nouvelle étape très importante de leur scolarité et une belle réussite dans la poursuite de leurs études.

Chaque élève a ensuite reçu un dictionnaire anglais/français offert par la municipalité, qui nous l'espérons leur sera très utile. S'ensuit la traditionnelle photo souvenir.



Association Danse et Gymnastique

L'association A.D.G vous attend pour une nouvelle saison 2019/2020...

Cette année encore nos danseurs ont brillé.

Amandine, Lisa et Naiya ont obtenu un 2^{ème} prix au concours Européen du Luxembourg le 3 et 4 novembre 2018. Un grand bravo à nos danseuses et à Katia leur chorégraphe.

Camille a présenté pour la première fois de très jeunes danseurs au concours C.N.D. (Concours national de danse) en jazz, catégorie préparatoire, notée uniquement sur la technique «Chorégraphie et musique imposées». **Andréa** 8 ans a obtenu un premier prix régional à l'unanimité et un 3^{ème} prix national.

Clément 10 ans a lui obtenu un 3^{ème} prix régional et Rose catégorie jazz amateur dans une chorégraphie de **Camille** a obtenu un 1^{er} prix régional. Pour la saison prochaine nous tenterons une nouvelle fois l'aventure dans les concours.

Un grand merci à Mr le Maire de Fontenay-Trésigny, Mr Patrick Rossilli et à Madame Kozak, Maire adjoint à la culture qui nous ont gentiment accueillis, à Mr le Maire de Presles, Dominique Rodriguez, Mr Daniel Gautheron, Maire Adjoint et présentateur de notre spectacle et à la municipalité de Presles pour son soutien.

Nous avons également participé à la fête des arts sur cette magnifique place de l'église avec les élèves de l'école maternelle.

Adeline et Dominique, membres de notre association quittent Presles pour la Vendée.

Merci pour ces années passées à nos côtés et à votre investissement dans notre association, vous allez nous manquer.



A l'occasion de notre traditionnel Gala annuel nous avons donné deux spectacles qui ont eu lieu à guichet fermé avec 480 entrées. Merci pour les compliments que vous avez adressés à notre association et qui nous ont beaucoup touchés. **Félicitations à nos professeurs qui d'année en année nous offrent un spectacle de grande qualité.**

Pour cette nouvelle saison voici comment nous envisageons d'organiser les cours.

- **Cours de ZUMBA adultes** avec la dynamique **Laetitia** cours à l'année ou à la carte. Le mardi 2 cours 19h - 21h, le jeudi un cours 19h - 20h et le samedi 2 cours de 10h - 12h
- **Cours de GYMNASTIQUE** renforcement musculaire et gymnastique douce avec **Muriel** le lundi 20h et le jeudi 20h.
- **Cours CAPOEIRA** avec le très apprécié **Hugues** le lundi 17h30 - 20h
- **Cours de JAZZ** avec **Camille** à partir de 4 ans le mercredi cours selon l'âge
- **Cours de HIP HOP** avec **Alessandro** 4 cours le vendredi 17h30 à 22h selon l'âge.
- **Cours de LINE DANCE** avec **Nathalie** le mercredi 19h30 à 21h30

Cette année A.D.G avec MELI MELO ROCK vous propose des stages de danse pour adultes animés par Nathalie.

STAGES DANSE DE SALON :

- Samedi 12 octobre 2019 : soirée thème hallow
- Dimanche 13 octobre 2019 : stage valse et salsa
- Samedi 7 décembre 2019 : soirée thème rouge et noir
- Dimanche 8 décembre 2019 : stage west coast et cha cha
- Samedi 14 mars 2020 : soirée saint Patrick
- Dimanche 15 mars 2020 : stage rock boogie et danse en ligne

En espérant vous retrouver nombreux pour la saison prochaine.

Rendez-vous le samedi 7 septembre pour les inscriptions à l'école Maurice ANDRE.

Le bureau A.D.G vous souhaite une bonne saison sportive.

Pour tous renseignements :
Martine WEISSE - 06 45 89 46 08
weissemartine1@gmail.com



Ecole de Dessin

Notre traditionnel salon du mois de décembre, reporté au printemps 2019, a causé quelques problèmes à certains de nos habituels exposants.

Ceux-ci n'étant pas toujours disponibles à cette période de l'année. Heureusement la plupart de nos fidèles peintres et sculpteurs ont répondu présents et, une fois encore, ont rendu cette manifestation aussi agréable et digne d'intérêt que les expositions précédentes.

Nos invités d'honneur : Mme Marie-Thérèse Tsalapatanis (sculpture), et **Mr Francis Nicot** (peinture) ont été appréciés et récompensés, **en présence de Mr le Maire, comme toujours présent à notre salon.**

Au niveau de l'école, proprement dite, les cours du troisième trimestre ont été un peu perturbés par l'absence d'une des responsables. Cependant les cours ont pu être dispensés normalement et les enfants n'ont pas eu à souffrir de ce contretemps imprévu, de gros progrès ont pu être constatés en cette fin d'année scolaire pour la jeune section.

La Fête des arts du 22 juin a connu un vif succès, de nombreux enfants y ont participé :

- le 1^{er} prix des 7-11 ans a été décerné à Warren qui a ressuscité notre maronnier, le 2^{ème} prix à Robin, 3^{ème} prix exæquo : Ilyes, Jade, Juliette, Lara, Lina, Lorine et Noémie.
- Chez les 12 - 17 ans le 1^{er} prix a été attribué à Kalina, le 2^{ème} prix à Mathilde, le 3^{ème} à Laure, Lucas, Charlyne, Enzo.

D'autres enfants de 3 à 6 ans ont montré leur talent pictural. Tous les enfants ont été récompensés pour leur participation.

Côté adultes, le 1^{er} prix à Brigitte, 2^{ème} prix Sylvie talonnée par Denise, Annick, Michèle, Lopez Diaz.

Un pot de fin d'année a été offert aux élèves et leurs parents le dernier mardi des cours.



Josselin Boullery

Nous vous donnons rendez-vous au Forum des Associations pour les inscriptions.

Bonne reprise à toutes et tous.

(Vous souhaitez vous impliquer dans le milieu associatif, merci de nous contacter lors du forum. Des postes seront à pourvoir ou à renouveler).

Le bureau

Philippe, Colette, Geneviève



Les lauréats adultes



Les lauréats enfants



Mme TSALAPATANIS
«La clownne dansante»



M. DACOBERT

L'Association Atelier poterie - Saison 2020

L'Atelier Poterie de Presles-en-Brie, continue ses activités de céramique, terre et émail, pour les enfants ainsi que le grès et la porcelaine pour les adultes.

La rentrée se fera le **17 septembre pour les enfants**. Les **adultes** se donneront **rendez-vous lors des inscriptions au forum début septembre**.

Il n'y aura que quelques inscriptions enfants et adultes possibles.

Horaires :

- 14h30 /16h15 adultes (3 places)
- 16h30 /18h enfants (5 places)
- 20h30 /22h30 adultes (4 places)

Toujours le mardi : un stage de Raku sera possible selon la demande des participants et la disponibilité du céramiste qui nous accueille.

Le **Raku** est une technique de cuisson de poteries d'origine japonaise utilisée autrefois lors de la Cérémonie du Thé dont le

rituel était étroitement lié à la philosophie Zen. On émaillait et on cuisait son bol avant de l'utiliser pour boire le thé.

Michèle RIOLET : 01 64 25 54 83
michele.riolet@sfr.fr



Arums dans jardin - Sandrine H



Pièce en grès enfumage - Raku



Four 980° ouvert - Raku



Air Model Club preslois



Des petites nouvelles de notre club.

Des nouveaux adhérents, nous ont permis de continuer notre activité et de faire quelques aménagements sur notre terrain (parcours de drones, toilettes, damage de la piste).

De plus nous avons organisé la **fête du club le dimanche 30 juin.**

Une bande de «joyeux drilles» sont tous les jours présents sur le terrain.

Toujours prêts à voler et s'amuser...



Christian BOUQUIN - Président

Association «La Rando Briarde»

Encore une année qui se termine. 17 ans d'existence pour notre association qui a vu le jour en 2002, à l'initiative d'un groupe de preslois amateurs de randonnée, dont Henri SAHORES et moi-même.

Mis à part les randonnées qui ont lieu le vendredi et le dimanche, l'année 2019 a été marquée par notre séjour annuel en province, cette année «La Meuse».

Du 30 mai au 2 juin, 50 personnes se sont retrouvées au gîte de la Mazurie à Beaulieu en Argonne, au sud du massif Argonnais, un village perché au milieu de la forêt. Le séjour s'est déroulé dans la bonne humeur et la convivialité. Ponctué de randos et de visites, nous avons visité le Fort de Douaumont, la fabrique de dragées Braquier à Verdun, le musée d'Argonne à Varennes

en Argonne (lieu connu par l'arrestation de Louis XVI) et le «Village des Vieux Métiers» à Azannes, organisé à l'occasion du week-end de l'Ascension. Cet événement incontournable en Lorraine mobilise chaque année 400 bénévoles, qui font revivre près de 80 métiers anciens du 19^{ème} siècle.

Les randonnées continuent et d'autres événements sont en préparation pour 2020.

Rendez-vous au Forum des associations pour les inscriptions 2019/2020 qui aura lieu le samedi 7 septembre prochain.

Le Président de l'association Patrick BONNIN



Séjour en province



Village des vieux métiers



RC Presles

Le Racing club de Presles poursuit sa marche en avant avec un effectif de 230 licenciés validés pour la saison 2018/2019.

Après 2 montées consécutives notre équipe 1 et l'équipe CDM étaient aux portes de la division supérieure à un petit point de la montée. Nos joueurs n'ont absolument pas démerité loin de là. Fort de cette expérience, nous allons cette saison mettre tout en œuvre pour y remédier. Gérard, coach de l'équipe seniors saison 2018/2019, que nous remercions pour le travail accompli, passe comme prévu le flambeau pour la saison 2019/2020. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que Stephen relève le défi et gageons qu'il saura imprimer son style, il pourra s'appuyer sur Thomas & Sébastien, 2 joueurs qui ont évolué à d'autres niveaux et qui ont décidé de ne pas répondre aux sollicitations venant d'ailleurs pour continuer à jouer avec leurs potes et ce pour notre plus grande joie.

Au cours de la saison 2018/2019 nous avons eu le plaisir d'accueillir chez les jeunes les catégories U5-U6-U7/U8-U9/U10-U11/U12-U13/U14-U15/U16-U17/U18-U19. Pour certaines de ces équipes, nous avons conclu un partenariat avec le club de Chevry-Cossigny avec qui nous avons eu une entente parfaite, merci à son président et à son équipe. Tous ces jeunes joueurs ont pris du plaisir que ce soit en plateaux, en championnat ou en coupe pour le bonheur de tous.

Tout cela a été rendu possible grâce à la compétence de nos entraîneurs éducateurs et au dévouement de nos bénévoles.

Nous remercions :

- nos généreux sponsors pour leur contribution à l'achat d'équipements
- la municipalité de Presles et le Conseil départemental pour leur soutien.

N'hésitez pas à venir rejoindre la grande famille du R.C.P.

Rendez-vous pour les inscriptions au Forum des associations le samedi 7 septembre 2019.

Sportivement, Le Président du R.C.P.
Email : rcpresles@free.fr
Site : <http://rcpresles.free.fr>
Contact : 06 07 43 45 65
Facebook : R.C Presles-en-Brie



*Journée de l'Olympisme Catégorie U9
 Educateur Alexis MANICHON*

Mr le Maire depuis sa rencontre avec Bixente LIZARAZU et son parrainage du terrain de foot a tissé une relation d'amitié et d'échanges réguliers. Il a eu le privilège d'être invité à l'émission animée par l'ancien champion du monde, avec des représentants du Club, Bernard WEISSE, l'équipe U12-U13 et leurs éducateurs Thibault DUVAL et David BRANCO, le 21 avril 2019. Moment très particulier pour ses passionnés de foot que d'être sur le plateau de cette émission avec le parrain de notre stade.



*Bixente LIZARAZU, Mr le Maire,
 Bernard WEISSE, entraîneurs et joueurs*



*Catégorie U12-U13 Invitée à Téléfoot
 Educateurs Thibault DUVAL et David BRANCO*



Catégorie U8 Educateur Grégory BENICHOU

Tennis Club Preslois



Les finalistes du double d'hiver-Sylvie LECOQ-Tiphaine et Charles DAVESNE-Philippe VIGIER-Ghislain et Gérald NORMAND

L'année sportive de transition s'achève après le départ de Françoise et Philippe Gilabert l'été dernier.

Je remercie tous les parents qui nous ont confié la responsabilité d'initier leurs enfants à la pratique du tennis. 2 nouveaux jeunes adhérents sont d'ailleurs arrivés en cours d'année, et 2 autres s'inscriront dès la rentrée prochaine. Tous ces enfants nous ont permis de maintenir l'école de tennis et aussi grâce à l'arrivée de notre **nouvel entraîneur Damien**.

Sur le plan sportif, nous nous sommes inscrits à la compétition des doubles d'hiver et nous obtenons la place de Finaliste sur 22 équipes engagées. Bravo à tous mes coéquipiers sans oublier les deux autres joueurs de la phase de poule : **Jaqueline Goupil et Cédric Chapron**.

Avec l'Association du Patrimoine de Presles, nous organisons le **dimanche 15 septembre au matin un Rallye Pédestre. Constituez votre équipe entre amis ou en famille et découvrez Presles autrement : des énigmes, des questions, des découvertes, de l'adresse, de la balade. Venez nombreux !**

Après avoir passé un très bel été avec vos proches, je vous donne rendez-vous à la rentrée pour une partie de tennis.

Gérald NORMAND, Président



Les Foulées Presloises

La 29^{ème} Édition des FOULÉES PRESLOISES inscrite au challenge de Seine-et-Marne, a connu ce 10 mars un **vif succès avec la participation de 175 COUREURS** qui se sont élancés sur les deux circuits de : **1 500 mètres ENFANTS et 10 000 mètres ADULTES.**

Les parcours parfaitement sécurisés par l'ensemble des secours, médecin, Sécurité Civile et commissaires de courses ont permis un bon déroulement des compétitions. Les résultats rendus dans l'enchaînement des arrivées permirent de distribuer les classements et les lots à l'ensemble des participants.

FÉLICITATIONS à tous les coureurs filles et garçons, femmes et hommes, ainsi qu'aux 10 clubs régionaux qui participèrent à ces différentes épreuves.

UN GRAND MERCI À TOUTE L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES QUI EN ASSURA L'ENCADREMENT.

Daniel GAUTHERON



Podium des enfants



Podium des adultes

COURSE DE 1500 mètres

POUSSINS

Raphaël CONCHANDON-VALLEE	Brie francilienne	00:05:19
Gabin CONCHANDON-VALLEE	Brie francilienne	00:05:21
Polo KUDLA	VS Ozoir la Ferriere	00:05:35
Maël AZOULAY	VS Ozoir la Ferriere	00:06:12
Paul MARCHALANT	NL	00:06:26
Evan YARINE	VS Ozoir la Ferriere	00:06:31

POUSSINES

Heoline MOUYEKE	VS Ozoir la Ferriere	00:06:23
Elyne ALBERT	VS Ozoir la Ferriere	00:06:33
Julie LOYET	NL	00:07:45
Heloïse JEAN	VS Ozoir la Ferriere	00:07:57
Enora TESSIER	VS Ozoir la Ferriere	00:08:22
Maïssa BENSARD CHÂTILLON	NL	00:09:31

BENJAMINS

Jeremy BEAUSSART	Coulommiers athlétisme	00:06:59
------------------	------------------------	----------

BENJAMINES

Louna BONAVENTURE	NL	00:08:08
-------------------	----	----------

MINIMES

Alexis DUMAS	VS Ozoir la Ferriere	00:04:58
Sacha KUDLA	VS Ozoir la Ferriere	00:05:20
Eodren JEANNE	NL	00:05:47

MINIMES (FÉMININ)

Naiya MOUYEKE	VS Ozoir la Ferriere	00:05:58
---------------	----------------------	----------

COURSE DE 10 KILOMÈTRES

JUNIORS (FÉMININ)

Maugaux BUDIN	ASC Tournan	01:02:02
---------------	-------------	----------

ESPOIRS (MASCULIN)

Guillaume FERRAZ	Pontault AAC	00:40:02
------------------	--------------	----------

SENIORS (MASCULIN)

Pierre-Edouard CHEMIN	US Torcy	00:35:00
-----------------------	----------	----------

SENIORS (FÉMININ)

Élise HURTEAUX	US Roissy	00:45:42
----------------	-----------	----------

VÉTÉRANS 1

Rachid EL HAOUARI	US Roissy	00:36:13
-------------------	-----------	----------

VÉTÉRANS 1

Virginie DELZENNE	Pontault AAC	00:42:49
-------------------	--------------	----------

VÉTÉRANS 2

Didier PERON	NL	00:39:43
--------------	----	----------

VÉTÉRANS 2

Isabelle BERTHOLET	US Roissy	00:45:42
--------------------	-----------	----------

VÉTÉRANS 3

Armando LOPES COSTA	ASC Tournan	00:43:34
---------------------	-------------	----------

VÉTÉRANS 3

Guisette MAGRI	Pontault AAC	00:55:29
----------------	--------------	----------

VÉTÉRANS 4

Alain DELVAL	US Chelles	00:48:18
--------------	------------	----------

LES PREMIERS PRESLOIS

Cyril MACHALANT	Presles	00:43:01
Guisette MAGRI	Presles	00:55:29



Elèves de l'Ecole de Danse



Elèves de l'Ecole Maurice André

Fête des Arts

Le samedi 22 Juin, par une très belle journée d'été, nous avons offert aux Preslois une fête très agréable sur la place du village.

Comme chaque année, les associations Artistiques de la commune et les écoles nous ont apporté un vrai moment de plaisir.

Dès le matin, pendant que les artistes de l'école de peinture se mettaient en place pour réaliser les œuvres de la journée, les enfants des écoles de danse et de maternelle nous donnaient un magnifique et émouvant spectacle sous la direction de leurs professeurs. Un moment merveilleux soutenu par un public très enthousiaste.

L'après-midi, pendant que les œuvres picturales se réalisaient, différentes animations se déroulaient sur le plateau. C'est ainsi que nous avons pu apprécier un festival de Capoeira exécuté par le groupe de l'ADG dirigé par Hugues.

L'école de musique jusqu'en fin d'après-midi, enchaîna avec un récital des élèves, nous laissant le temps de mesurer la qualité du travail réalisé tout au long de cette année.

Puis vint le tour de l'école de dessin. Chaque élève présenta son travail pour recevoir les prix bien mérités.

Qu'ils soient petits ou grands et quelle que soit leur discipline : danse, musique, dessin c'est toujours un moment d'émotion de les voir aussi courageux nous offrir leur art et leur talent.

Tout au long de cette journée beaucoup de Preslois sont venus encourager nos artistes et nombreux étaient ceux qui participèrent au repas du soir organisé par Vincent du Comité des fêtes.

Dès 20h30 c'est dans une superbe ambiance que les Preslois ont pu s'exprimer et danser jusque tard dans la nuit avec les concerts de «Made To Play» groupe de Stéphane Anton, suivi du groupe les BBR et du DJ jusqu'à 1h du matin.

Cette magnifique manifestation, n'aurait pu se réaliser sans le concours de tous ces bénévoles de la vie associative qui se sont investis pleinement et sans compter, ainsi que l'important public venu les applaudir.

Félicitations à tous et merci pour la belle fête des arts que vous avez su nous offrir.

Daniel GAUTHERON



Concours de dessin



Ecole de musique

La boule presloise



Animation d'été

Cette année, La Boule Presloise a reçu les équipes de Verneuil l'Etang et de La Rochette pour, respectivement, le premier tour de la Coupe de Seine-et-Marne promotion en mars et le premier tour de la Coupe de France en avril. Nous nous sommes inclinés lors de ces rencontres, mais ce fut vraiment de justesse face à Verneuil L'Etang.

Tête à tête 2 points, Doublette 3 points, Triplette 5 points.

Contre Verneuil (6 tête à tête dont un féminin), nous avons fait 6 points.

(3 doublettes dont un mixte), nous avons fait 3 points.

(2 triplettes dont une mixte), nous avons fait 5 points.

Verneuil gagne 17 points à 14.

La Rochette gagne 26 points à 5.

A noter que nous avons joué les vendredis soir de 19h à 23h (Les équipes adverses ne pouvaient pas se déplacer le week-end) avec les nouvelles tenues dont

nous avons fait l'acquisition cette année.

Merci à nos sponsors pour leur participation à cet investissement.

Nos joueurs ont également sorti leur nouvel équipement dans des concours Promotion organisés dans les clubs de Seine-et-Marne, ainsi que, pour la première fois depuis la création du club en 2010, en Championnat Départemental Promotion.

Le week end de la Pentecôte, nous nous sommes déplacés à Ault pour rencontrer notre club cousin de la Baie de Somme, qui nous a encore une fois réservé un super accueil.

Nous avons ensuite organisé notre animation d'été pour réunir tous nos licenciés, ainsi que leurs proches et amis, autour d'un bon repas et pour un après-midi «pointe et tir» ensoleillé.

Nous avons remarqué que des chiens salissent le terrain et que les maîtres ne ramassent pas.

De nouveaux joueurs nous ont rejoints cette année et nous comptons plusieurs engagements pour l'année prochaine.

Notre petit club grandit dans tous les sens du terme ! En 2020, il fêtera ses 10 ans.

La Boule Presloise



Nouvelles tenues



Réunion à AULT



Concert de printemps



Le point d'orgue



Le groupe BBR



Le groupe Made To Play

Cette année musicale a été marquée par deux dates majeures :

- **Le 14 avril avec le concert de printemps.** Jonathan, notre professeur de batterie nous a emmenés avec lui dans son projet «la musique classique revisitée». Les professeurs comme les élèves ont tout mis en œuvre pour nous fournir un très beau spectacle.

Encore BRAVO!

- **Le 22 juin avec la Fête des Arts.** Les associations artistiques ont défilé sur la place de l'église, nous offrant à chaque fois de belles prestations. La journée a été clôturée par deux concerts (Made To Play et BBR : Beaucoup de bruit pour rien), puis une animation par notre groupe de DJ.

Maintenant nous pensons déjà à l'année prochaine, nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 31 août de 16h à 19h pour notre journée portes ouvertes à l'école de musique, puis le 7 septembre au forum des associations.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook:

<https://www.facebook.com/EMPreslesenbrie>

Musicalement, Le bureau de l'école de musique



Fête des Arts Groupe de DJ

Une Championne d'escalade

Une jeune presloise Méline PLANCHON 11 ans a remporté le titre de championne d'Ile-de-France Discipline Escalade.

Méline pratique l'escalade depuis 3 ans seulement et depuis 1 an en compétition. Elle a été très vite repérée par les coaches du Complexe sportif Le NAUTIL de Pontault-Combault équipé d'un mur de 18 m et d'une salle de bloc de 300 m², où elle s'entraîne 2 heures par semaine.

L'escalade sportive est apparue en France dans les années 70 et s'est démocratisée dans les années 80. Elle fait désormais partie des sports olympiques. La France décrochait sa 1^{ère} médaille olympique (en bronze) aux Jeux Olympiques de Buenos Aires en Octobre 2018.

Le grimpeur doit se déplacer le long d'un support plus ou moins vertical dit mur, équipé de points d'ancrage.

Au Nautil, on peut devenir adhérent dès l'âge de 7 ans. Il existe différentes catégories en fonction des tranches d'âge : de 7 à 9 ans «Microbes» - 9 à 11 ans «Poussins» - 11 à 13 ans «Benjamins».

Méline fait partie de l'Equipe départementale de Seine-et-Marne qui présente en sélection Ile-de-France 2 candidats par catégorie et 2 de chaque sexe.

Méline a été la meilleure dans les 3 disciplines pratiquées en compétition : le bloc, la difficulté, la vitesse, lors du Championnat régional qui s'est déroulé le 25 mai dernier au gymnase d'Evry dans l'Essonne et **est devenue la championne 2019.**

Pour sa première participation au Championnat de France elle a été classée **24^{ème} sur 65 participantes qualifiées** toutes régions, le 5 et 6 juillet à St Genest Malifaux dans la Loire.

Méline se prépare à ce niveau de compétition en participant à des stages pendant les vacances scolaires et les week-ends, entre autres organisés par l'association TEAM K YOU.

Objectif : entraînement et performance, gestion du stress.

Méline après s'être exercée à la gymnastique (compétition par groupe de 4) et sur conseils de ses parents a découvert l'escalade qui correspond à sa personnalité et a développé une réelle passion. De plus, elle apprécie l'esprit de ce sport, entraide, solidarité, conseils des plus âgés.

Elle bénéficie de l'accompagnement précieux de ses parents, ainsi que l'admiration de sa petite sœur Orlane qui a hâte de suivre ses pas.

Mr le Maire et son conseil présente toutes ses félicitations à cette jeune championne pour son talent et ses performances.

Nous lui souhaitons une belle réussite et nombreuses médailles d'or.



Association "Presles Sauvegarde Patrimoine"

Inauguration des vitraux restaurés de l'église de Presles-en-Brie

Ce samedi 29 juin fut le jour le plus chaud du mois. Malgré la canicule les Preslois furent nombreux à se rendre en notre église. Ils eurent bien raison car ce fut, sans doute, l'endroit le plus frais de Presles-en-Brie !

Les discours donnèrent l'occasion, à chacun des intervenants, de remercier tous ceux qui ont rendu cette restauration possible. En particulier les adhérents de l'association Presles Sauvegarde Patrimoine et bien sûr les donateurs qui ont répondu généreusement à la souscription ouverte en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Jacques GRIZARD, au nom de Presles Sauvegarde Patrimoine, a souligné l'engagement fort de l'équipe municipale. En particulier **Daniel GAUTHERON** et **Dominique RODRIGUEZ** qui, dès le début ont soutenu le projet.

Pour exemple trois dates :

- **Octobre 2016** : Création de l'association Presles Sauvegarde Patrimoine.
- **Septembre 2017** : Ouverture de la souscription pour la restauration des vitraux en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.
- **Septembre 2018** : Clôture de l'appel d'offre et sélection d'une entreprise par l'équipe municipale.

La réponse rapide de nos donateurs et la réactivité de notre équipe municipale auront été un témoignage évident de l'intérêt de tous pour le patrimoine de notre village.

Daniel GAUTHERON a rappelé son attachement à notre commune et combien cette église et sa place sont liés à ses souvenirs d'enfance.

Enfin Dominique RODRIGUEZ après avoir remercié l'ensemble des acteurs de cette restauration a précisé le financement de cette opération.

Ainsi pour un coût total de 48 000 € environ le Conseil départemental de Seine-et-Marne nous a octroyé une subvention d'un montant de 35% du budget soit environ 17 000 €. Grâce à la Fondation du Patrimoine nous avons collecté au total 20 635 € qui se décomposent en 12 165 € de dons et 8 470 € par la Région Ile-de-France qui a abon-

dé les dons de nos généreux contributeurs. Par ailleurs nous avons reçu un don direct de la SEPUR de 1500 € en mairie. Au final l'effort de financement de la commune s'élève à environ 9 000 €. Dominique RODRIGUEZ a indiqué que cet effort financier «allégé» permet à la commune d'investir dans d'autres projets. Mais surtout notre maire a tenu à souligner combien ce projet de restauration mettait en avant le fait que notre village a bien «une âme». Ce que nous avons tous ressenti à l'occasion de cette inauguration.



Les artistes

Puis vint l'heure du spectacle préparé par Brigitte BERTHELIER-RODRIGUEZ et Rolande RICHARD. Ainsi nous avons pu applaudir **Brigitte BERTHELIER-RODRIGUEZ** qui nous a offert sa voix magnifique si bien appréciée des Preslois et de nos invités. Avec son groupe vocal «**Chante Presles**» elle nous a offert un cadeau d'une création originale. En effet **Dany SAHORES a écrit une chanson dédiée à nos vitraux** qu'ensemble nous avons pu entendre pour la première fois. Quelle belle surprise !

Jean-Michel DHERMAY comédien formé au Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique et ancien de la Comédie française nous a donné un aperçu éblouissant de ses talents de comédien classique en mêlant registre classique et humour.

Ce spectacle fut aussi enrichi par les talents de **Lorenzo LA ROCCA** au clavier et de **Lucie CHATAIN** à la flûte (Groupe de l'Aumônerie de Pontault-Combault) qui nous ont proposé une musique propice à la méditation. Il est à noter que ce sont eux qui ont animé la messe qui a suivi. Grâce à l'énergie et la joie des jeunes de l'aumônerie, de retour du Frat et guidés par **Anne BABEAU** et **Nathalie DEFEBVRE**, nous avons vécu une messe pleine de dynamisme.

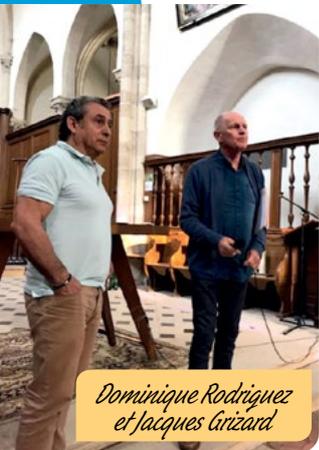
C'est dans le jardin de la mairie que nous avons ensuite tous trinqués pour célébrer cette belle fête.

Jamais je n'aurais pu rêver que nous puissions accomplir cette restauration aussi vite. Jamais je n'aurais imaginé cette vague d'enthousiasme autour de nos actions et de nos projets.

Aussi encore une fois merci. Merci à tous du fond du cœur.

Et pour que ce merci reste gravé dans nos mémoires vous pourrez découvrir au sein de l'église une plaque pour remercier nos soutiens.

Jacques GRIZARD



Dominique Rodriguez et Jacques Grizard



Un livre qui nous parle de Presles-en-Brie

Préfacé par notre maire Dominique RODRIGUEZ, ce livret a été rendu possible grâce à l'effort de nombreux Preslois qui, au fil des temps, se sont appliqués à écrire l'histoire ou les petites histoires de notre commune. A partir des écrits des abbés LEBEUF et NOËL en passant par les nombreux travaux de recherche et d'écriture de Mr et Mme GRAND, Mme LARNICOL et en particulier Mme RIOLET, nous avons pu constituer un «capital» d'informations suffisamment important pour entreprendre la rédaction de ce livret. Découvrez ces 128 pages illustrées pour mieux connaître notre village.

Contactez-nous !

01 64 25 52 49 ou preslessauvegardepatrioine@orange.fr



Journées du Patrimoine à Presles-en-Brie

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

Eglise Notre Dame de l'Assomption

- Découverte des vitraux restaurés.
- Accès à la tour clocher.
- Exposition Laudato Si' : « sauvegarde de la maison commune ».

Cette exposition événement unit le combat écologique de deux grands hommes. Les textes du Pape François sont illustrés par 20 panneaux de photographies puissantes de **Yann ARTHUS-BERTAND**. Une façon de se souvenir que le premier patrimoine est notre planète.



Panneaux de Yann ARTHUS-BERTAND

Médiathèque :

L'exposition des photos du concours «**Votre regard sur Presles**» sera exceptionnellement **ouverte toute la journée du samedi 21 septembre**.

Nos rendez-vous et projets pour la fin 2019

A vos agendas !

- **Vendredi 13 septembre** : Ouverture de l'exposition des photos du concours photo «**votre regard sur Presles**» dont le thème 2019 est « Patrimoine de ville ou campagne ? »
Cette exposition, qui aura lieu à la Médiathèque, restera ouverte jusqu'au 12 octobre aux horaires d'ouvertures habituels.
- **Samedi 14 septembre à 20h30** : Concert Chapitre Zéro en l'église.
Trompette, flûte traversière, saxo alto, piano, violoncelle, contrebasse, et percussion, sept musiciens qui vous proposent un répertoire entre classique, jazz et pop.
- **Dimanche 15 septembre au matin** : Rallye Pédestre en collaboration avec le Tennis Club Preslois.
Constituez votre équipe entre amis ou en famille et découvrez Presles autrement : des énigmes, des questions, des découvertes, du jeu, de la balade.
- **Vendredi 20 septembre à 19h** : Vernissage et l'annonce du palmarès du concours photo «**votre regard sur Presles**».
- **Samedi 21 et Dimanche 22** : Journées du Patrimoine.
- **Mercredi 17 octobre à 20h30** : Assemblée générale de Presles Sauvegarde Patrimoine.
- **Vendredi 18 octobre en soirée**: «**Les chemins de Saint Jacques de Compostelle**» Les Preslois vous en parlent.
- **Samedi 14 décembre** : « Les Preslois exposent leurs crèches » et concert de Noël à l'occasion du marché de Noël sur la place de l'église.

Boxe

Un sport complet et pour tous !

Savate
BOXE FRANÇAISE

Cours ADULTES
(+ de 12 ans)

Lundi : 19h45 - 21h45
Mercredi : 19h30 - 21h30
Vendredi : 19h30 - 21h30

Cours JUNIORS
(6 à 11 ans inclus)

Mercredi : 18h30 - 19h30

Association Savate Boxe Française Presloise
Salle polyvalente - 77220 PRESLES EN BRIE

Contacts : Cyril : 06 17 74 79 66
Eric : 06 64 23 19 87
asbfp@free.fr - asbfp.e-monsite.com

Nous serons présents au forum des associations pour d'éventuels renseignements ou inscriptions, bien sûr possibilité de s'inscrire pendant les cours.

**Sportivement
Cyril LE BEC - Président**

A.M.A.P.

Vous souhaitez mieux consommer ? Passez au forum des associations sur le stand de «La courgette presloise». Circuits courts et bio vous y attendent.

**Pour tous renseignements préalables,
Pascal Déramez 06 81 15 74 47**

Le Groupe Vocal

«CHANTE PRESLES»

Finis les vacances !! nous voici en septembre et «Chante Presles» entre déjà dans sa 5^{ème} année.

En 2019 nous avons participé très modestement à l'inauguration des vitraux de l'église de Presles, mais ce fut très intense au niveau de l'émotion.

Nous participerons au concert de Noël en décembre.

Depuis plusieurs mois, nous consacrons toutes nos répétitions à une comédie musicale que nous vous proposerons en début d'année 2020.

Nous ne manquerons pas de vous informer de la date et nous espérons que vous serez nombreux à venir nous encourager.

Je ne vous en dirai pas plus sur ce sujet, si ce n'est que nous vous ferons voyager.

**A très bientôt. Musicalement vôtre
Brigitte RODRIGUEZ**

Association A.M.L.A



LA BALADE SOLIDAIRE 2019



L'association AMLA - Agir pour les Malformations Lymphatiques en Alliance - a regroupé 130 personnes le dimanche 19 mai 2019 lors de la 4^{ème} édition de La Balade Solidaire.

Merci aux partenaires et aux bénévoles pour leur aide précieuse. L'ambiance est toujours aussi chaleureuse avec les habitués : les coureurs de l'association ASCT de Tournan-en-Brie, les familles presloises d'ailleurs de plus en plus nombreuses et les randonneurs accomplis qui n'attendent rien d'autre en échange qu'un parcours agréable de 10 km sur la commune de Presles-en-Brie.

Tous réclament le même parcours en mai 2020, c'est noté !

Anne Fernandez, traiteur «La Graine d'envie» a organisé le déjeuner, aidé par **Gilbert**.

Sandrien Levin a proposé un moment Yoga du rire.

Merci de soutenir AMLA et de rester fidèles à sa cause et ses valeurs !

A la rentrée, AMLA recherche des financements pour continuer son partenariat avec une conseillère scientifique, chercheuse en maladies rares, qui accompagne l'association bénévolement depuis 3 ans. **Dr Alexandra Lopes Costa** fait aujourd'hui partie d'une coopérative de chercheurs indépendants (Coopetic) Le projet de la rentrée de septembre est de mettre en place une instance consultative : un comité scientifique et médico-social.

La conseillère scientifique assiste l'association dans le pilotage de ses activités scientifiques, ce qui renforce la qualité des actions pour répondre aux appels à projets, la communication médicale et apporte une visibilité sérieuse et pertinente sur la maladie rare. Les missions accomplies à l'année par la conseillère scientifique :

- définir les attentes de AMLA
- réaliser une veille scientifique à l'international
- créer une base de données et une carte des lieux de prise en charge des malformations lymphatiques
- suivre les actualités notamment l'évolution des essais cliniques en Europe.

Au cours de l'assemblée générale annuelle du 19 mai 2019, Dr LC a présenté une conférence sur 2 questions scientifiques sur les essais cliniques.

La lymphome reste toujours l'oubliée du milieu scientifique : AMLA impulse une recherche fondamentale sur la lymphome et ses malformations.

Frédérique SAINT-AUBIN,
Présidente



AVEC VOUS TOUT EST POSSIBLE !

207 patients membres de AMLA dont 136 enfants sont enregistrés au 1^{er} semestre, de plus en plus de nouveaux membres soutiens, de partenaires et de mécènes ! La demande de rescrit fiscal de mécénat a été finalisée par une avocate au mois de juin ; pour financer ce prestataire l'association a lancé un appel aux dons en avril et a récolté plus de 1000 euros.

Un dossier de mécénat d'entreprise est en rédaction, **si vous êtes intéressés, merci de vous manifester à : amla.bureau@gmail.com**

Pour ceux qui souhaitent renouveler leur adhésion 2019 ou/et faire un don :

Rendez-vous au Forum des associations pour des nouvelles associatives et scientifiques !
ou déposer le bulletin d'adhésion

Association AMLA
12 rue Abel Leblanc
77220 Presles-en-Brie

par le site internet pour un paiement sécurisé en CB ou paypal ou par virement en précisant votre nom et prénom et en envoyant par mail ou courrier votre bulletin

ADHÉRER :

<http://asso-aml.org/fr/nous-soutenir.html>

Faire un DON :

<http://asso-aml.org/fr/adhesion-et-don.html>

A NOTER :

D'ici peu le site internet changera de visuel car il déménage sur la plateforme Assoconnect.

La belle aventure continue avec les mêmes acteurs.

Les épisodes proposés chaque mercredi ont l'air de convenir aux principaux acteurs. Ils regrettent même certains épisodes qu'ils n'ont pu suivre par des absences liées à des exigences familiales. Mais la chaîne Club EIS Replay est assurée lors des séances suivantes par les présents lors des tournages précédents.

Vive l'entraide !

De plus en plus en confiance devant la caméra, ils retiennent mieux leurs textes et surtout appliquent à la lettre les recommandations du réalisateur. Leur curiosité ne fait que s'amplifier lors de cette série saison 2. Ils attendent déjà avec impatience la saison 3 et la plupart ont déjà réservé leur abonnement.

Pour revenir à cette saison, nous avons essentiellement travaillé sur la messagerie, le traitement de texte avec la mise en page

d'une poésie de Mimi Doynet avec insertion de photos encadrées, choisies sur le Net.



Photo mystère

Mais, nous avons aussi lancé un **concours «Photo mystère»** entre nous : un adhérent envoyait une photo à tous les autres pour essayer de la découvrir. Puis, le mercredi

d'après, +1 point pour ceux qui avaient trouvé. Finalement, à cet atelier ludique, arriva première Mme Motté suivie de très près par Mrs Moncombe et Quadrini ex-aequo. Félicitations à eux pour leurs recherches et leur implication car certaines photos n'étaient pas évidentes à trouver. (Nous vous en proposons une, ce n'est pas la plus difficile. Réponse sur le prochain bulletin)

Certains ont commencé à faire leurs démarches administratives par Internet sous la surveillance du réalisateur pour la première fois.

Nous avons travaillé sur le lien <http://www.preslesenbrie.eu/index.html> consacré à la ville de Presles-en-Brie



Les gagnants de ce concours 2018/2019. Mme MOTTE (au centre), M. MONCOMBLE (à gauche), M. QUADRINI (à droite)

pour y visionner des informations telles que les actualités sur la commune, la vie associative mais aussi retrouver les publications des bulletins municipaux précédents.

Suite à une forte demande des participants, un travail important a été réalisé avec l'usage de leur smartphone personnel. (Transfert d'images sur PC, classement, sauvegarde des fichiers, partage de belles photos par mail ou SMS/MMS).

Cette année a vu la prise d'initiatives personnelles ainsi que de nombreuses suggestions pour diversifier les pistes de travail. Cela a permis ainsi d'élargir le champ de vision du réalisateur qui n'en demandait pas tant même s'il a encore des idées pour la suite.

Philippe MARTINEZ
Président de l'association
«Entraide Informatique Seniors»

Mise en page d'une poésie

SEPT COULEURS MAGIQUES

Rouge comme un fruit du Mexique

Orangé comme le sable d'Afrique

Jaune comme les girafes chics

Vert comme un sorbet de Jamaïque

Bleu comme les vagues du Pacifique

Indigo comme un papillon des tropiques

Violet comme les volcans de Martinique.

Qui donc est aussi fantastique,

Est-ce un rêve ou est-ce véridique ?

C'est dans le ciel magnifique

L'arc aux sept couleurs magiques.

Mimi Doynet



La Maison des Jeunes

La Maison des Jeunes fonctionne depuis 1 an et de nombreux ados s'y sont retrouvés tout au long de l'année et durant les vacances scolaires les mercredis et samedis après-midi pour échanger et pratiquer ensemble diverses activités. Le local, aménagé et équipé, se situe rue de l'Abbé Noël (à côté du Centre de Loisirs). Des jeux, des activités manuelles, un baby-foot, une table de ping-pong, une console de jeux, une télé... sont à leur disposition. Des sorties et activités extérieures sont également programmées.

L'animation et l'accueil sont assurés par Floriant DABURON, dont l'implication auprès des enfants et ados, est très appréciée.

Sa prise en charge financière est assurée par la municipalité.

La Maison des Jeunes est gérée sous forme d'une association et dans un esprit de continuité avec l'association Du Côté des Enfants, nous en avons repris la gestion.

Nous serons présents au Forum des associations pour vous donner de plus amples informations et pour les inscriptions.

**L'équipe de l'Association,
Fabrice, Pascale, Nathalie et Sandrine**

L'Esprit Zazen

Une saison se termine !

Est-ce une fin, un commencement ou une continuité ? C'est une question de point de vue.

En tout cas, à Presles, le yoga reste vivant et présent !

Il nous invite à vivre chaque posture, chaque mouvement, chaque respiration...

Comme si c'était la première fois et aussi la dernière.

A vous de vivre votre propre expérience...

Nous vous attendons en septembre, mois de la rentrée pour une nouvelle aventure !

Nous espérons que vous avez passé un bel été.

- Séance de Yoga le jeudi à 19h30 au dojo

- Atelier bien-être (ponctuel) le mardi à 20h30 au dojo

Elizabeth : 06 23 13 37 77

L'école de couture

La fin d'année s'est clôturée avec de nombreuses créations réalisées par l'ensemble des adhérents adultes et enfants.

Pour la rentrée le cours «enfants» ne sera pas reconduit.

Les cours adultes restent aux horaires habituels (mercredi - jeudi - vendredi) 18h - 20h et suivant les inscriptions éventuellement le mardi 18h - 20h.

Venez nous retrouver au forum des associations pour divers renseignements et de nouvelles inscriptions le samedi 7 septembre.

**Bonne rentrée
Le bureau : Marie - Eliane**

Foyer rural Association loi 1901 - Presles-en-Brie

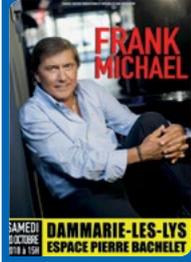
Notre association « Foyer Rural » a proposé, au cours de la saison 2018/2019

**Séjour en Grèce (Continent et Cyclades)
Jeudi 13 au 20 septembre 2018**



L'archipel des Cyclades comprend environ 250 îles, îlots et îlots-rochers. Situées au Sud de la Grèce, entre Athènes et la Crète, les Cyclades sont constituées de 24 îles habitées, avec leurs maisons blanches et bleues, leurs petites ruelles étroites et tortueuses.

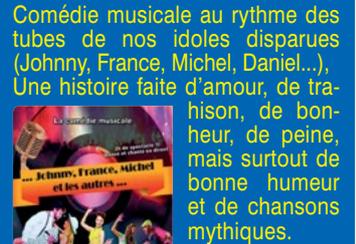
Samedi 20 octobre 2018



**Samedi 28 octobre 2018
LE LOTO ANNUEL**



**Mardi 27 novembre 2018
Comédie musicale
Jonhny, Frace,
Michel et les autres**



Comédie musicale au rythme des tubes de nos idoles disparues (Johnny, France, Michel, Daniel...), Une histoire faite d'amour, de trahison, de bonheur, de peine, mais surtout de bonne humeur et de chansons mythiques.

**Samedi 17 novembre 2018
DÉJEUNER FESTIF
AUTOUR DU**



**Dimanche 9 décembre 2018
Déjeuner spectacle
au Paradis Latin**



**Dimanche 13 janvier 2019
après-midi**



Galette des rois avec animation dansante



**Jeudi 7 février 2019
Assemblée Générale et déjeuner**

**Dimanche 31 mars 2019
Repas de Printemps avec orchestre**

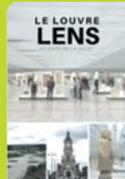


**Mercredi 24 avril 2019
Comédie musicale
CHICAGO - Théâtre Mogador**



Chicago est à l'origine une pièce de théâtre de 1926 ; le musical quant à lui a été créé en juin 1975. Le spectacle musical est à l'affiche à New-York depuis 1996 et détient à ce titre le record de longévité.

**Vendredi 10 et samedi 11 mai 2019
Sortie à Lens - Lewarde -
Notre Dame de Lorette -
l'Anneau de la mémoire et Vimy**

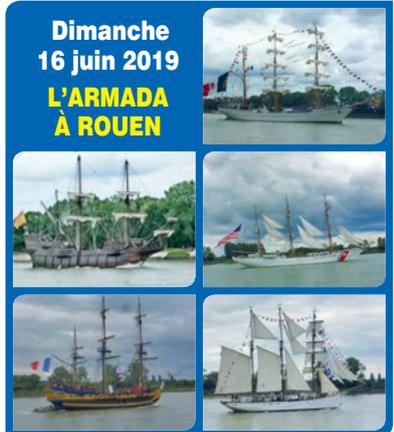


L'Anneau de la Mémoire, ou Mémorial international Notre-Dame-de-Lorette, est un monument commémoratif du centenaire de la Grande Guerre élevé sur le site de la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette à Ablain-Saint-Nazaire dans le département du Pas-de-Calais (Source Wikipédia)

Le mémorial de Vimy : Ce monument représente l'hommage le plus impressionnant que le Canada a rendu à ceux de ses citoyens qui ont combattu et donné leur vie au cours de la Première Guerre mondiale, devenu terre canadienne «un don de la nation française au peuple canadien» et symbole de l'histoire internationale, sur lequel sont gravés les noms des victimes des combats. Il a été élevé à la mémoire des 66000 jeunes canadiens ayant laissé leur vie ici et en France et commémore la bataille du 9 avril 1917. (Source nordmag)



**Dimanche 16 juin 2019
L'ARMADA À ROUEN**



**Jeudi 20 juin 2019
REPAS FIN DE SAISON... COUSCOUS**



**Dimanche 5 mai 2019
Pièce de théâtre
LA DÉGUSTATION**



Comédie romantique ayant obtenu les Molière 2019 de la «Meilleure comédie».

**Lundi 1er juillet 2019
DU CHÂTEAU DE PIERREFONDS
AU WAGON DE L'ARMISTICE**



**Cette saison a encore une fois, été bien remplie,
la diversité de nos activités
a permis de satisfaire nos 185 adhérents.
Le Bureau**

NE LAISSONS PAS LE MOUSTIQUE TIGRE S'INSTALLER!

LES BONS GESTES À ADOPTER



LE MOUSTIQUE TIGRE

Nom scientifique : *Aedes albopictus*

Aspect : noir à rayures blanches

Taille : plus petit qu'une pièce de 1 centime

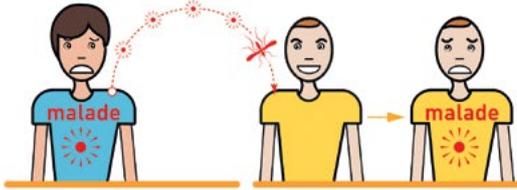
Lieux de vie : près des habitations, se déplace dans un rayon de 150m

Lieux de ponte : petites quantités d'eau stagnante

Reproduction : 200 oeufs par femelle en moyenne

CHIKUNGUNYA, DENGUE, ZIKA

Le moustique tigre peut être porteur de ces maladies et les transmettre à l'homme.



Le moustique tigre devient porteur de la maladie lorsqu'il pique une personne malade

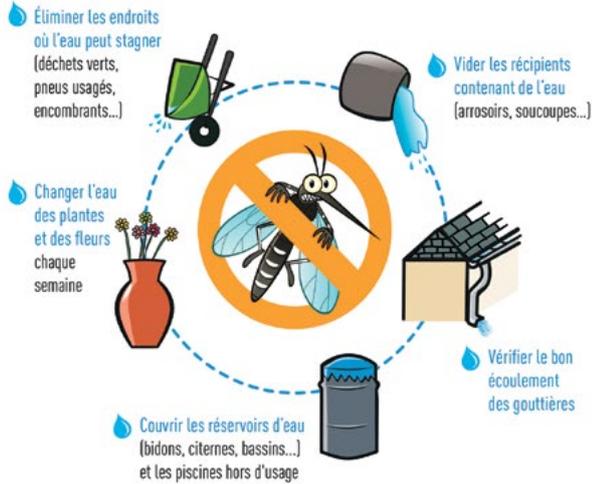
Il la transmet ensuite aux autres personnes qu'il pique. Celles-ci deviennent malades à leur tour.

Moustique Tigre

Les bons gestes à adopter

LES BONS GESTES À ADOPTER

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante.



CONSEILS AUX VOYAGEURS

Dans les zones où le chikungunya, la dengue ou le zika circulent, il est recommandé de se protéger contre les piqûres.

- ✓ Dormir sous une moustiquaire
- ✓ Utiliser des produits répulsifs anti-moustiques (demander conseil à son pharmacien)
- ✓ Porter des vêtements longs, amples et clairs qui couvrent les bras et les jambes

Les trottinettes électriques

entrent dans le code de la route

Bientôt de nouvelles règles de sécurité : préparez-vous !

À la rentrée 2019, vous devrez respecter de nouvelles règles pour conduire une trottinette électrique (ou tout autre engin de déplacement personnel motorisé)



> **Soyez prudent!** Pensez à votre sécurité mais aussi à celle des autres.

Séparez-vous de vos casques audio et écouteurs

Votre engin doit être équipé :
- d'un oversteer sécurisé
- de freins
- de dispositifs rétro-réfléchissants

> **Ne transportez pas de passager!** Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel.

> Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.

Il est préférable de porter un casque. Et c'est obligatoire pour les moins de 12 ans (comme en vélo).

Portez un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant. C'est valable la nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante même en agglomération.

> Les enfants de moins de 8 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins.

25 Votre engin ne doit pas dépasser les 25 km/h.

Votre engin doit être équipé :
- de feux avant et arrière

LORSQUE VOUS ÊTES SUR LA ROUTE...

- Vous devez posséder le droit de circuler sur les trottoirs / Ou bien conduire-le à la main et sans utiliser le moteur.
- En agglomération, vous devez emprunter les pistes et bandes cyclables, lorsqu'il y en a. Sinon, vous pouvez circuler sur les routes limitées à 50km/h seulement.
- En dehors des villes, vous ne devez pas circuler sur la chaussée, vous ne pouvez emprunter que les voies vertes et les pistes cyclables.

QUELLES SONT LES SANCTIONS PRÉVUES ?

- Si vous ne respectez pas les règles de circulation : 35 euros d'amende (2^{ème} classe)
- Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé : 135 euros d'amende (4^{ème} classe)
- Si vous roulez à plus de 25 km/h : 150 euros d'amende (5^{ème} classe)

